

Un forum sur la durabilité industrielle

Le 31 mars 2025, le premier Forum de la durabilité industrielle, organisé par la plateforme d'échange durable i-moutier et le SIAMS, a réuni une centaine de participants. Cet événement avait pour objectif d'offrir une approche pragmatique et accessible de la durabilité, associant convivialité et sérieux. Le programme comprenait des interventions sur le cadre légal européen lié à la durabilité, la directive relative à la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises (directive CSRD), ainsi qu'une table ronde sur les stratégies durables et les défis associés. Les retours des participants ont été majoritairement positifs, soulignant la pertinence des discussions et la qualité de l'organisation.

Le deuxième Forum de la durabilité industrielle aura lieu le 18 mars 2027. ■

À propos de la directive CSRD

La directive relative à la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises (directive CSRD, *Corporate Sustainability Reporting Directive*) est une directive européenne qui renforce les exigences de bilan extra-financier des entreprises. Elle remplace l'ancienne directive NFRD (*Non-Financial Reporting Directive*).

La directive CSRD vise à améliorer la transparence, la comparabilité et la fiabilité des informations publiées par les entreprises sur leurs impacts environnementaux, sociaux et de gouvernance (critères ESG).

Ce qui attend les Suisses cette année

Les perspectives économiques de la Suisse pour 2025 restent prudentes, avec une croissance du produit intérieur brut estimée entre 1,3 % et 1,5 %, ce qui demeure en dessous de la moyenne historique de 1,8 %. Cette modération est principalement due à un environnement international incertain, marqué par des tensions commerciales persistantes et une demande extérieure affaiblie, notamment en provenance de l'Allemagne et de la Chine – deux partenaires commerciaux majeurs. Le ralentissement de ces économies pèse sur les exportations suisses, en particulier dans les secteurs industriels et technologiques fortement tournés vers l'international.

Sur le plan intérieur, l'inflation devrait rester contenue, autour de 0,3 % à 0,5 %, permettant un maintien du pouvoir d'achat des ménages suisses. Cette stabilité des prix, associée à une faible pression sur les taux d'intérêt, laisse entrevoir une politique monétaire prudente de la part de la Banque nationale suisse. Celle-ci pourrait toutefois ajuster ses taux directeurs si des déséquilibres apparaissaient, afin de préserver la stabilité du franc et soutenir la compétitivité des entreprises exportatrices. Dans ce contexte, les acteurs industriels sont appelés à renforcer leur résilience, notamment par l'innovation, la diversification des marchés et une gestion pertinente de leurs chaînes d'approvisionnement. ■

L'industrie suisse de l'armement est en difficulté



L'industrie suisse de l'armement est confrontée à des défis majeurs en raison des strictes lois de neutralité du pays, qui interdisent l'exportation de matériel militaire vers des nations impliquées dans des conflits armés. Cette politique a entraîné une diminution importante des exportations d'armes suisses, les principaux clients européens recherchant des fournisseurs plus flexibles. En réponse, le Gouvernement a proposé, en février 2025, un assouplissement des restrictions à l'exportation dans des « circonstances extraordinaires », afin de soutenir l'industrie nationale et d'adapter sa politique aux réalités géopolitiques changeantes. Toutefois, cette proposition a suscité des débats, certains y voyant une menace pour la tradition de neutralité et les valeurs humanitaires de la Suisse. ■